

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques



Table des matières

Détails sur le programme	2
Présenter sa candidature	2
Comment remplir le formulaire de demande?	4
Le formulaire de demande se trouve à la fin du présent document	

Détails sur le programme

Le Programme de diversification et de commercialisation des produits touristiques (PDCPT) peut vous aider à réinventer ou à améliorer un produit touristique et son exploitation, ou encore à en élargir la portée, afin de répondre aux demandes futures du marché. Pour ce faire, il fournit de l'aide financière pour la planification d'activités et la conception de produits ainsi que pour leur présentation et leur commercialisation.

Quel est l'objectif?

Le programme vise à :

- Accroître le nombre de produits touristiques.
- Diversifier l'industrie du tourisme.
- S'approprier une plus grande part du marché écotouristique des activités de plein air.
- Augmenter le nombre de clients à la recherche de produits et de services touristiques aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Présenter sa candidature

Qui sont les candidats admissibles?

Pour présenter sa candidature en vertu de ce programme, tout candidat doit appartenir à l'une des catégories d'affaires suivantes :

1. Entreprise qui opère légalement aux TNO en tant que :
 - a. société enregistrée et en règle en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* des TNO;
 - b. association coopérative en règle en vertu de la *Loi sur les associations coopératives* des TNO;
 - c. société en nom collectif ou entreprise individuelle enregistrée, en règle avec les bureaux d'enregistrement du ministère de la Justice au besoin, et titulaire d'un permis commercial municipal des TNO valide si nécessaire.
2. Société en règle et inscrite aux TNO.
3. Municipalité, conseil de bande, agence de développement économique ou organisation autochtone des TNO.
4. Représentant d'un groupe d'entreprises ou d'activités distinctes qui veulent créer et commercialiser un forfait touristique.
5. Entreprise en cours de lancement au sein de laquelle le tourisme culturel autochtone aura une place importante (remarque : admissible seulement au volet 1 – Planification des activités et aide à la transition).

Financement

Une aide financière peut être octroyée aux termes du PDCPT sous trois volets :

Volet 1 – Planification des activités et aide à la transition

- Chaque demandeur peut obtenir un financement pouvant atteindre 25 000 \$.
- Les fonds peuvent être affectés à l'élaboration de plans d'affaires visant à améliorer un produit touristique existant ou à développer un produit dans le but d'accroître les revenus d'entreprises touristiques existantes et d'attirer de nouveaux visiteurs aux TNO.
- Les coûts peuvent comprendre des frais de consultation pour l'élaboration d'un plan d'affaires, ou des frais de consultation en lien avec l'obtention d'un permis d'exploitation d'entreprise touristique.

Volet 2 – Élaboration et amélioration de produits

- Chaque demandeur peut obtenir un financement pouvant atteindre 250 000 \$ pour une ou plusieurs années. Les bénéficiaires pourront présenter une nouvelle demande dans le cadre du programme cinq ans après avoir reçu l'aide financière.
- Les fonds peuvent être affectés au développement d'un produit touristique ou à l'amélioration d'un produit existant dans le but d'attirer de nouveaux visiteurs aux TNO.
- Les coûts peuvent comprendre les frais de démarrage, l'acquisition d'immobilisations, le perfectionnement professionnel, la modernisation des services ou des installations, le développement d'un site Web ou les coûts de développement liés à l'offre de produits.

Volet 3 – Aide à la commercialisation adaptée aux entreprises touristiques

- Chaque demandeur peut obtenir un financement pouvant atteindre 10 000 \$.
- Les fonds peuvent être affectés à la commercialisation de projets.
- Les coûts peuvent comprendre des déplacements dans des salons professionnels, la création de brochure ou de dépliants, des campagnes de lancement ou le développement ou la mise à jour de sites Web.

Coût des frais

Volet 1 – Planification des activités et aide à la transition

- Apport en capitaux propres de 15 %, apport de compétences compris.

Volet 2 – Élaboration et amélioration de produits

- Apport en capitaux propres de 15 %.
- Des fonds pouvant atteindre 10 000 \$ en capitaux propres (projets d'infrastructures pour lesquels le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest [GTNO] n'a pas déjà versé de fonds de contribution) ou en apport de compétences existants peuvent être octroyés dans le cadre du projet.

Volet 3 – Aide à la commercialisation adaptée aux entreprises touristiques

- Apport en capitaux propres de 15 %.
- Toute autre information demandée par l'agent de développement touristique au cours du processus de candidature.

Documents requis

Lorsque vous présentez une demande au titre du PDCPT, vous devez envoyer un formulaire de demande dûment rempli pour chaque volet du programme (si vous présentez une demande pour plusieurs volets) et une proposition détaillée du projet comprenant un budget accompagné de devis ainsi qu'une estimation des recettes et des visiteurs anticipés.

Comment remplir le formulaire de demande?

Liste de vérification

La courte liste de vérification garantit que tous les documents requis pour présenter la demande sont fournis en même temps. **Les formulaires incomplets ne seront pas étudiés.**

Identification du candidat

Un espace est prévu en haut du formulaire pour inscrire les coordonnées et le titre du projet du candidat.

Quels renseignements dois-je fournir dans ma demande?

Toutes les sections du formulaire de demande doivent être remplies. Avec votre formulaire de demande, vous devez soumettre une proposition détaillée de projet qui comprend un budget accompagné de devis, des lettres de soutien, ainsi que des états financiers. Le formulaire de demande compte quatre sections de questions qui serviront de bref résumé et qui viendront compléter la demande :

1. Renseignements commerciaux et mise en marché
2. Budget (budget du projet)
3. Projet
4. Finances (finances liées à votre entreprise)

1. Renseignements commerciaux et mise en marché

a. Comment communiquez-vous avec vos clients?

Les réponses aux questions portant sur le commerce et la mise en marché présentent les méthodes que vous et votre entreprise utilisez pour communiquer avec vos clients et leur répondre lorsqu'ils communiquent avec vous. La manière dont vous les informez reflète l'état de préparation de votre entreprise pour la commercialisation et l'industrie du tourisme.

2. Budget (budget du projet)

a. À combien estimez-vous le financement nécessaire et votre apport en capitaux propres pour mener à bien votre projet

Les renseignements sur le budget requis dans le formulaire de demande sont simples :

- Montant demandé dans la cadre du programme.
- Volets visés par votre demande (se reporter au site Web du programme pour obtenir la description détaillée des trois volets).
- Prévission du montant de votre apport en capitaux propres dans le projet (au moins 15 %).

Outre ces renseignements, vous devez présenter un budget accompagné de devis pour le projet proposé, ou votre candidature sera jugée incomplète et ne sera pas examinée.

3. Projet

a. Quel est le projet que vous proposez et quels résultats attendez-vous?

Les renseignements que vous fournissez dans cette section définissent le projet proposé et indiquent comment vous comptez utiliser les fonds.

- Indiquez les dates de début et de fin du projet.
- Décrivez brièvement (court paragraphe ou liste à puces) ce que vous prévoyez acheter, construire ou faire avec les fonds demandés dans le cadre du projet proposé.
- Quatre questions visent à évaluer les résultats attendus à l'issue de la mise en oeuvre du projet :
 - augmentation du nombre de produits touristiques disponibles;
 - augmentation du nombre de clients qui paient pour le projet proposé;
 - augmentation des revenus de l'entreprise;
 - toute autre amélioration qu'il vous semble important d'évaluer ou de prendre en compte.

Ces éléments correspondent aux objectifs du projet s'il obtient le financement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la présentation des résultats et des prévisions du projet, veuillez communiquer avec l'agent de développement touristique de votre région avant de présenter votre demande.

REMARQUE : Les candidats au financement dans le cadre des volets 2 (Élaboration et amélioration de produits) et 3 (Aide à la commercialisation adaptée aux entreprises touristiques) doivent répondre à deux questions supplémentaires concernant la commercialisation de la nouvelle expérience ou de l'expérience améliorée offerte par le projet qu'ils proposent :

- Comment le projet sera-t-il commercialisé?
- Quelle est la clientèle visée?

Si vous avez besoin d'aide pour définir les marchés visés ou expliquer en quoi votre projet répond aux besoins du marché cible, veuillez communiquer avec l'agent de développement touristique de votre région avant de présenter votre demande.

4. Finances (finances liées à votre entreprise)

a. Avez-vous déjà obtenu une aide financière dans le cadre du PDCPT auparavant? Y a-t-il d'autres éléments financiers à prendre en compte?

Dans la section portant sur les finances, les candidats doivent indiquer s'ils ont déjà obtenu une aide financière dans le cadre du programme auparavant. Ceux qui ont déjà obtenu le financement maximal doivent attendre cinq exercices financiers avant d'y être de nouveau admissibles. Ceux qui n'ont pas obtenu l'aide financière maximale autorisée en vertu du programme au cours des cinq derniers exercices financiers sont admissibles à un financement partiel seulement.

Vous devez également préciser si votre entreprise est en règle avec le GTNO ou toute autre institution financière. Tout retard de paiement (ou dette contractée) auprès d'un ministère du GTNO, quel qu'il soit, ou de la Société d'investissement et de développement, pourrait avoir des répercussions sur votre demande de financement.

Échéancier

Les demandes complètes, accompagnées des budgets, doivent être envoyées à l'agent de développement touristique de votre région au plus tard à la date limite annoncée. Si vous avez des questions au sujet de la présentation de la demande, on vous recommande fortement de communiquer avec l'agent de développement touristique de votre région afin de discuter de votre idée avant de rédiger votre proposition. Vous trouverez l'échéance de présentation de la demande en ligne, à l'adresse <https://www.iti.gov.nt.ca/fr/pdcpt>.

Si vous avez des questions à propos du programme ou si vous désirez présenter une demande, veuillez communiquer avec le personnel du bureau du ministère de l'Infrastructure, du Tourisme et de l'Investissement de votre région, aux coordonnées ci-dessous. Vous pouvez également obtenir de l'aide auprès de l'agent de développement touristique de votre région.

Région de Beaufort-Delta

Tél. : 867-777-7196

Télééc. : 867-777-7321

Courriel : Tourism_BeaufortDelta@gov.nt.ca

Région du Dehcho

Tél. : 867-695-7500

Télééc. : 867-695-7501

Courriel : Tourism_Deicho@gov.nt.ca

Région du Sahtu

Tél. : 867-587-7171

Télééc. : 867-587-3018

Courriel : Tourism_Sahtu@gov.nt.ca

Région du Slave Nord

Tél. : 867-767-9212

Télééc. : 867-873-6109

Courriel : Tourism_NorthSlave@gov.nt.ca

Région du Slave Sud

Tél. : 867-872-0912

Télééc. : 867-875-5551

Courriel : Tourism_SouthSlave@gov.nt.ca

